



Participer individuellement à un groupe de co-développement

Les groupes de co-développement sont animés selon la méthodologie québécoise proposée par A. Payette et C. Champagne. Ils permettent à chacun de ses participants de s'engager dans une démarche de développement individuel et d'entraide collective.

Les groupes sont constitués de 6 personnes maximum afin de faciliter les échanges.

6 regroupements d'une durée de 3 heures chacun sont prévus (fréquence : toutes les 4 semaines).

Les dates sont fixées avec les participants dès que le groupe est constitué.

Coût global : 150€ les 6 séances (soit 25€ par séance).

Les regroupements sont organisés sur Nantes ou aux alentours selon la localisation des participants.

L'animation est assurée par André Mondeguer, créateur et dirigeant du cabinet CO-VALENCE.

Déroulement type d'une séance de co-développement :

- Temps d'accueil et de prise de contact
- Repérage des sujets individuels à développer
- Choix d'un sujet spécifique sur lequel le groupe va focaliser son attention
- Echanges construits selon la méthodologie de co-développement
- Synthèse des apprentissages et mises en perspective
- Régulation de groupe
- Clôture de la séance



En choisissant de rejoindre un groupe de co-développement, les participants s'engagent à participer à l'ensemble des 6 regroupements prévus.

Demande d'inscription :

(à transmettre par mail ou courrier à l'adresse ci-dessous)

Nom et prénom :

Activité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Remarques :

- Il s'agit ici de s'inscrire individuellement à des groupes de co-développement, hors champ de l'entreprise.
- Pour mettre en place des groupes de co-développement en entreprises, contacter directement A. Mondeguer.

Pour tout renseignement complémentaire :

André MONDEGUER, cabinet CO-VALENCE - 25 rue du Bois Guitton 44119 TREILLIERES
 Téléphone : 06 03 91 66 51 - Fax : 08 26 99 57 35 - Courriel : andre.mondeguer@co-valence.fr